

Conseils communaux

Séance du 07 mars 2016

La séance est ouverte par Madame la Présidente à 20h00.

*Mme la Présidente sollicite l'accord du Conseil pour l'examen d'un point « information » en premier lieu : **Mise en gestion de la salle communale à l'espace SCHERES par un comité.** Le Conseil émet un avis favorable sur cette demande.*

SÉANCE PUBLIQUE

INFORMATION

Mise en gestion de la salle communale à l'espace SCHERES par un comité : *Le Collège a rencontré une personne intéressée mais elle s'est désistée ce jour. Lorsqu'il y aura un Comité, il y aura un partage des locations entre la commune et le Comité. Le Collège organisera une réunion avec la population pour voir si quelqu'un est intéressé par la gestion de la salle Schérès.*

Le Conseil,

Décide, à l'unanimité, d'approuver le profil d'investissement « Défenseur » calculé par BELFIUS BANQUE.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer un subside à « l'ASBL Musée en Piconrue » d'un montant de 400 euros pour l'année 2016.

Décide, à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la commune de Rendeux à hauteur de 1000 euros dans le cadre du projet TÉLÉVIE 2016.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention à la Maison du Tourisme Ourthe et Aisne d'un montant de 1269,50 euros.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention à l'ASBL « Lire au fil de l'Ourthe » d'un montant 15 000 euros pour l'année 2016.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention de démarrage au « lions Club de Rendeux » d'un montant de 500 euros pour l'année 2016.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention à « l'ASBL Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne » d'un montant de 634,75 euros pour l'année 2016. (Subvention basée sur le nombre d'habitants, à savoir 2359 x 0,25 €)

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'acquisition d'une brosse désherbante (mode de passation choisi : procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'acquisition d'un véhicule 4X4 (+ reprise de l'ancien) pour le service travaux (mode de passation choisi : procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif aux travaux d'électricité à l'Eglise de Chéoux (mode de passation choisi : procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché « désignation d'un auteur de projet pour les travaux de reconstruction de la chapelle de Rendeux-bas » (mode de passation choisi : procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché « désignation d'un auteur de projet pour la réalisation des travaux d'aménagement des abords de la maison communale » (mode de passation choisi : procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation et de modifier le cahier spécial des charges du marché « réfection de la voirie Pays de Liège à Chéoux » (mode de passation choisi : adjudication ouverte).

Décide, à l'unanimité, de donner délégation au Collège communal des choix de mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux publics et services inscrits au budget ordinaire.

Décide, à l'unanimité, de donner délégation au Collège communal des choix de mode de passation et fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux publics et services inscrits au budget extraordinaire jusqu'à un montant maximum de 15.000 € htva.

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions le mode de passation du marché « créations de deux logements dans l'immeuble sis route de Marche, 11 à 6987 Rendeux (Maison Schérès) » et de modifier le cahier spécial des charges (mode de passation choisi : adjudication ouverte).

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une aide aux agriculteurs pour le chauffage des terrains agricoles.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer un subside aux Cramponneurs pour l'organisation de l'Enduro VTT des 23 et 24 avril 2016 (1350 euros).

Informe le Conseil que les conditions et le mode de passation du marché conjoint « préparation des terrains forestiers à planter, fourniture et plantation de plants forestiers, regarnissage, dégagement et élagage de parcelles diverses » sera approuvés au prochain Collège communal (mode de passation choisi: procédure négociée sans publicité).

Prend connaissance des arrêtés du Bourgmestre.

Emet un avis favorable de principe sur le protocole d'accord relatif aux accords de collaboration entre la commune, la police et le centre Couleurs du Monde de Rendeux moyennant quelques précisions.

Réceptionne l'avis favorable de la tutelle sur le recrutement d'un responsable en chef au sein du service travaux.

La séance publique est clôturée à 21h40

SÉANCE À HUIS CLOS

Fin de la séance de Conseil à 21h45.